

Macron refuse l'asile à un couple d'Iraniens condamnés à mort en Iran pour conversion au christianisme

écrit par Christine Tasin | 28 décembre 2020



Ils n'en loupent pas une ! Des migrants à la pelle ! Des petites frappes prétendument mineures à la pelle ! Des salopards qui entrent chez nous et s'y installent s'ils le veulent et quand ils le veulent... et que je t'accorde des formations, et que je te libère les délinquants, et que je t'accorde des titres de séjour, et que je te caresse dans le sens du poil... mais ils sont musulmans. Ils ont donc tous les droits. Ils sont chez eux chez nous.

D'ailleurs, même la Cour de cassation reconnaît que des fous d'allah entrent chez nous avec les migrants !

<https://resistancerepublicaine.com/2017/11/17/la-cour-de-cassation-reconnait-que-des-fous-dallah-entrent-avec-les-migrants/>

Par contre, des musulmans apostats convertis au christianisme, et donc anti-islam, vous n'y pensez pas ! On a assez de Gaulois réfractaires à l'islam dans la République islamique de Macron !

Sinistre histoire que ce couple de jeunes Iraniens arrivé dans les Pyrénées Atlantiques avec 2 jeunes enfants.

.
Merci à Marcher sur des oeufs de nous avoir signalé l'affaire.

Ata Fathimaharloeï, 33 ans, et son épouse Somayeh Hajifoghaha, 34 ans, sont réfugiés dans les Pyrénées-Orientales avec leurs deux enfants en bas âge. Menacés d'expulsion du territoire et condamnés à la peine capitale dans leur pays pour s'être convertis au christianisme, ils sollicitent l'asile en France qui leur est à ce jour refusé.

<https://www.lindependant.fr/2020/12/24/refugie-a-perpignan-le-couple-est-condamne-a-mort-en-iran-pour-conversion-au-christianisme-9276992.php>

.
En 2018 ils ont déposé une première demande d'asile... refusée ! Pourquoi ? Certes, leur conversion n'est pas mise en doute, mais l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) met en doute le fait que leur vie soit menacée...

En France, en 2018, sachant tout ce qui se passe en Iran depuis que le Shah en a été chassé, on se permet, en France, de considérer que l'on aurait le droit d'apostasier en "République islamique" alors que la loi y est celle du Coran qui prévoit explicitement la peine de mort pour les apostats ?

Pourtant, en novembre 2017, Ata Fathimaharloeï a été reconnu coupable d'apostasie par la cour de la Révolution islamique de la province de Fars... ce qui a eu comme conséquence l'annulation de son mariage avec Somayeh et la condamnation de celle-ci pour adultère. Et comme elle était enceinte elle devrait avorter sauf à abandonner son bébé dans un centre de ré-éducation ou dans un orphelinat...

Ces jugements, traduits par un expert assermenté, ont pourtant

été fournis aux juges de l'OFPRA comme à ceux de la CNDA...

.

En 2020, ils déposent un recours devant la Cour du droit d'asile., la CNDA.. Recours refusé. **La cour considère** que « *l'authenticité des documents concernant la condamnation n'est pas assurée, que les faits à l'origine de leur départ d'Iran ne sont pas établis, et qu'ils n'ont convaincu la cour ni de la spiritualité de leur démarche, ni de la connaissance par les autorités iraniennes de leur conversion* »

A se demander si les juges qui siègent à la CNDA ne seraient pas des gauchistes, des associatifs islamophiles... C'est la même cour qui, en 2011, avait accepté la demande d'asile du père du Tchétchène qui a décapité Samuel Paty...

.

Comment comprendre autrement les décisions aberrantes, le deux poids deux mesures ?

On se souvient que, déjà, en 2015, alors que les chrétiens d'Orient et autres Yézidhis étaient massacrés, nombre d'entre eux n'étaient pas acceptés en Europe quand nombre de leurs anciens tortionnaires étaient accueillis à bras ouverts !

<https://resistancerepublicaine.com/2019/09/28/des-chretiens-dorient-attendent-en-jordanie-pendant-que-des-islamistes-entrent-en-nombre-chez-nous/>

Et on ne dira rien du pape qui ramène au Vatican des musulmans en abandonnant délibérément les chrétiens...

.

L'avocat du jeune couple iranien doit déposer le recours de la dernière chance avant qu'il ne soit renvoyé à une mort certaine en Iran.